



ZONE DE DISTRIBUTION : INGWILLER - C801

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité
<p>2022</p> <p>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>		<p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>
<p>Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 16 derniers prélevements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 284 substances différentes.</p>		<p>PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU</p>
<p>Origine et gestion de l'eau</p> <p>Votre réseau est alimenté par 2 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection par chloration.</p> <p>Votre réseau alimente 4048 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE INGWILLER ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE INGWILLER »</p>		<p>BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélevements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>NITRATES A Très bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélevements : 5 Valeur moyenne : 4,98 mg/L Valeur maxi : 5,2 mg/L</p> <p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélevements : 1 Nombre de mesures : 191 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,02 microgramme/L</p> <p>FLUOR A Très bonne qualité</p> <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p>Nombre de prélevements : 1 Valeur moyenne : 0,04 mg/L Valeur maxi : 0,04 mg/L</p>
<p>Quelques conseils</p> <p>ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</p> <p>RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p>SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.</p>		<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</p> <p>DURETÉ Eau peu calcaire</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélevements : 5 Valeur moyenne : 11,6 °f Valeur maxi : 11,9 °f</p> <p>SODIUM</p> <p>Nombre de prélevements : 1 Valeur moyenne : 3,2 mg/L Valeur maxi : 3,2 mg/L</p> <p>CHLORURES</p> <p>Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.</p> <p>Nombre de prélevements : 5 Valeur moyenne : 5,08 mg/L Valeur maxi : 5,2 mg/L</p>
<p>Pour aller plus loin</p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>		
<p>Édité le 26/05/2023</p> <p>L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.</p>		